

INFO JULES-VERNE NEXWEXWÉYEM

8 DECEMBRE 2023

<https://julesverne.csf.bc.ca/>



SEMAINE DU
11 DECEMBRE

Lundi 11 décembre : Jour 1

Mardi 12 décembre : jour 2

Mercredi 13 décembre : jour 3

Départ Hâtif: fin des cours à 13 h45

Jeudi 14 décembre: jour 4

Départ Hâtif: fin des cours à 13 h 45

Vendredi 15 décembre : jour 5

Publication des bulletins du trimestre 1

Pour voir les activités à l'école tout au long de l'année, vous pouvez toujours consulter le site web de l'école : **Calendrier d'activités**

HORAIRE DES JOURS 1-6 2023-24

NOUVEL HORAIRE 2023-24

Horaire pour départs hâtifs de mercredi et jeudi

Horaire spécial	
Période 1	8h40 à 9h40
Période 2	9h48 à 10h48
Période 3	10h56 à 11h56
Dîner	11h56 à 12h45
Période 4	12h45 à 13h45
Départ hâtif	13h45

Suivez-nous sur Instagram pour avoir des nouvelles de nos comités, de nos équipes sportives et des exploits de nos élèves : **@ejverne**



MOT DE LA DIRECTION

Effets nocifs du vapotage

Le ministère de la santé présente des ressources éducatives pour permettre aux jeunes de connaître les effets nocifs et prendre des décisions éclairées reliées au vapotage: [The A-Z of Vaping web page](#). Pour télécharger les versions imprimables des ressources, veuillez visiter ce site: [Tools for schools web page](#).

Nouvelles vidéos et ressources disponibles pour la prévention du suicide

Basé sur les retombées positives du programme Everyday Anxiety Strategies for Educators (EASE), le ministère du Développement de l'enfance et de la famille a développé de nouvelles ressources pour la prévention du suicide. Ces ressources s'alignent avec la [Mental Health in Schools Strategy](#) et ont pour but d'adresser les préjugés reliés à la santé mentale, d'accroître la banque de ressources sur le sujet et d'équiper les éducateurs, parents et tuteurs de nos élèves: [Suicide Prevention and Self Harm Video Series and Resources web page](#)

Consultation budgétaire du Conseil scolaire

Participez à la consultation budgétaire en remplissant ce sondage d'une durée de 2 minutes. La consultation est ouverte jusqu'au 5 janvier 2024 pour l'ensemble de la communauté francophone sur la page suivante : <https://engagecsf.ca/consultation-budgetaire-csf-2024-2025>

Remise des ordinateurs pour le long congé

Comme il est spécifié dans le contrat de prêt de matériel technologique signé en début d'année, l'ordinateur portable doit être remis pour les longs congés. À cet effet, la remise des ordinateurs pour les élèves de la 10e à la 12e années se fera le lundi 18 décembre. Pour cette remise, seul l'ordinateur sera remis; le chargeur sera conservé par les élèves.

Protection des ordinateurs

Étant donné qu'il est important que les ordinateurs portables prêtés par le CSF soient protégés pour éviter des bris qui occasionneraient des frais supplémentaires aux familles, il est obligatoire que des protecteurs soient sur chacun des ordinateurs en circulation dans l'école. C'est pour cette raison que chaque ordinateur est remis à l'élève avec un protecteur au début du prêt. Étant donné que plusieurs protecteurs sont brisés et retirés, nous procéderons prochainement au remplacement des protecteurs et une facture vous sera envoyée (15\$).

CONCERT D'HIVER 2023

**UN GRAND
MERCI À MME
GISÈLE!**



SUN-RUN

**Vous voulez vous mettre au défi?
Inscrivez vous à la course SunRun!**



Quand: Dimanche 21 avril 2024

Quoi: Le Oasis Youth Team Challenge 2024! Vous avez le choix de courir la mini: 2,5km ou la complète: 10km

Comment vous inscrire?

Assurez vous de rejoindre l'équipe de Jules-Verne.

<https://event.racereach.com/165340>

Nom d'équipe:
ECOLE SECONDAIRE JULES-VERNE
Code d'accès: ADKTUH



Nous avons un club de course avec les co-capitaines Clara et Anaïk pour ceux qui veulent s'entraîner!



POUR LES ÉLÈVES DE 8E À 12E

BREAKFAST CLUB BASKETBALL

Entraînez-vous le jeudi matin avec des élèves de tous les niveaux! Une chance unique de vous faire coacher par un entraîneur d'expérience, qui a votre croissance comme athlète à coeur :

- **Dwayne Selby, PlayMakers**

**50 \$ pour 8 semaines,
du 11 janvier au 29 février**

LES JEUDIS

DE 7H15 À 8H15 LE MATIN

À l'École Jules-Verne

Pour toutes questions, écrivez à
nicolas_prevost@csf.bc.ca



Pour t'inscrire

<https://csf.schoolcashonline.com/Fee/Details/12279/210/False/True>

PAGE DES SCIENCES

Cours de physique de Mme Fefer



COURS DE PHYSIQUE
11 IB
INTRODUCTION AUX PROJECTILES



CAMPAGNES POUR LE BAL

Bouteilles, canettes et autres contenants consignés

Le comité du bal ramasse les bouteilles, canettes et autres contenants consignés pour collecter des fonds le bal. Si vous avez des bouteilles vides, vous pouvez les laisser dans la boîte prévue à cet effet devant le secrétariat.

Si vous voulez apporter vos bouteilles directement au centre de recyclage et nous donner l'argent, vous pouvez utiliser notre numéro de compte
604-731-8378.

Merci de votre collaboration!

The logo for FlipGive, featuring the word "Flip" in black and "Give" in teal, enclosed in a black rectangular border.

Grâce à l'application FlipGive, pour chaque achat que vous effectuez auprès des marchands participants, nous obtenons un certain pourcentage de remise en argent!

Tout ce que vous devez faire est de vous inscrire dans notre équipe sur le site Web ou l'application FlipGive et d'acheter des cartes-cadeaux électroniques pour les magasins participants, notamment des épiceries (Safeway, Loblaws et No Frills entre autres), des stations d'essence comme Esso, des compagnies de livraison de repas comme Doordash et UberEats, et d'autres entreprises connues (Home Depot, Starbucks, Sport Chek, Indigo, Old Navy et plusieurs autres!). Vous pouvez utiliser ces cartes-cadeaux en ligne ou en magasin.

Pour certaines entreprises, vous pouvez acheter directement des produits en ligne, en passant par le site Web ou l'application FlipGive. Vous pourrez alors sélectionner le marchand chez lequel vous souhaitez magasiner et vous serez automatiquement

transférer sur le bon site.

Chaque entreprise remet un pourcentage différent. Par exemple, la chaîne de restaurant Earl's donne 12 % de remise à l'achat de carte-cadeaux tandis que Safeway remet 1 %. Ça vaut donc la peine d'explorer le site avant de faire vos emplettes!

Au final, vous faites vos achats normalement et nous obtenons de l'argent! La campagne FlipGive de l'an dernier a permis d'amasser plus de 500 \$.

Rejoignez notre équipe dès maintenant :
[https://flipgive.app.link/teams/join?
joincode=WRKDBK](https://flipgive.app.link/teams/join?joincode=WRKDBK)

Ou utiliser ce code sur l'application : **WRKDBK**

Pour mieux comprendre comment FlipGive fonctionne vous pouvez regarder cette vidéo (en anglais) :
[https://www.youtube.com/watch?
v=DybjpF6oyms](https://www.youtube.com/watch?v=DybjpF6oyms)

Des questions?

Écrivez à mj_proulxstpierre@csf.bc.ca

À l'approche de la remise des bulletins, voici quelques informations afin de vous aider à comprendre le langage qui change quelque peu pour les échelles de compétences.

Émergente

Échelle de compétence du Ministère

De la maternelle à la 9^{année}, le suivi des acquis dans tous les domaines d'apprentissage se fait en employant l'échelle de compétence du Ministère.

Échelle de compétence du Ministère	ÉMERGENTE	EN VOIE D'ACQUISITION	ACQUISE	APPROFONDIE
	L'élève fait preuve d'une compréhension initiale des concepts et commence à mettre en pratique les compétences en lien avec l'apprentissage visé.	L'élève fait preuve d'une compréhension partielle des concepts et met en pratique, de manière partielle, les compétences en lien avec l'apprentissage visé.	L'élève fait preuve d'une pleine compréhension des concepts et met en pratique les compétences en lien avec l'apprentissage visé.	L'élève fait preuve d'une compréhension poussée des concepts et met en pratique de manière élaborée les compétences en lien avec l'apprentissage visé.

Acquis non démontré (cote IE)

À l'attribution d'une cote IE, l'enseignant doit prendre contact avec l'élève et ses parents et parents-substituts pour discuter du domaine d'apprentissage en question, des besoins de l'élève et des solutions et adaptations qui lui permettraient de progresser dans son apprentissage.

Chaque élève se situe quelque part sur l'échelle

Chaque élève apporte ses propres expériences et connaissances de base à la situation d'apprentissage. On ne commence pas forcément l'année à un palier Compétence émergente ou en voie d'acquisition, de même qu'on ne la termine pas toujours à un palier Compétence acquise.

L'acquisition d'une compétence ne marque pas la fin de l'apprentissage: si l'élève a déjà une compréhension totale d'un sujet ou acquiert cette compréhension au cours de l'année scolaire, le but devient alors de l'approfondir.

Émergente

Une compétence «émergente» indique que l'élève fait preuve –tout juste, et pas encore de façon constante –d'acquis correspondant aux normes d'apprentissage. L'élève n'est pas en situation d'échec.

Les élèves qui ne réussissent pas encore à faire preuve d'acquis correspondant aux normes d'apprentissage peuvent se situer au palier «émergente». L'absence d'informations suffisantes démontrant leurs acquis peut justifier la cote «IE», pour *Insufficient Evidence of learning*.

En voie d'acquisition

Une compétence «en voie d'acquisition» indique que les acquis de l'élève sont de plus en plus souvent en rapport avec les normes d'apprentissage. L'élève fait preuve d'un début de compréhension et est en voie de développer la compétence qui correspond aux normes d'apprentissage.

L'élève n'est pas en situation d'échec. À n'importe quel moment, n'importe quel élève fait preuve de compétence en voie d'acquisition dans certaines disciplines.

Acquise

Une compétence «acquise» est l'objectif à atteindre pour tous les élèves. Cela signifie que l'élève fait preuve des compétences prévues par les normes d'apprentissage.

Une compétence «acquise» n'est pas synonyme de perfection. Cela indique plutôt que l'élève fait preuve de compétence systématiquement ou la plupart du temps.

Approfondie

Une compétence «approfondie» n'est pas synonyme de perfection. C'est une compétence démontrée avec plus de profondeur et de complexité que prévu par les normes d'apprentissage.

Cet indicateur n'est pas en prime, il n'est pas une récompense, et il n'implique pas forcément de volume de travail accru ou de niveau scolaire supérieur. Le but –pour tous les élèves – n'est pas de démontrer une compétence «approfondie», mais «acquise». Ainsi donc, le fait de rendre tous les travaux ou de faire preuve d'acquis conformes à toutes les normes dans un domaine d'apprentissage donné ne justifie pas automatiquement l'indicateur «approfondie».

Pour nous contacter :

student.reporting@gov.bc.ca

Cotes et pourcentages

Au deuxième cycle du secondaire, à partir de la 10e année en Colombie Britannique, le résultat de l'évaluation des acquis de l'élève par rapport aux normes d'apprentissage est exprimé en cotes et pourcentages. Le processus d'attribution des cotes et la description des pourcentages correspondants sont exposés dans l'[arrêté ministériel sur l'expression des notes en cotes](#).

Cote	Fourchette de %	Définition
A	86-100 %	L'élève atteint un rendement excellent ou exceptionnel par rapport aux résultats d'apprentissage prévus.
B	73-85 %	L'élève atteint un très bon rendement par rapport aux résultats d'apprentissage prévus.
C+	67-72 %	L'élève atteint un bon rendement par rapport aux résultats d'apprentissage prévus.
C	60-66 %	L'élève atteint un rendement acceptable par rapport aux résultats d'apprentissage prévus.
C-	50-59 %	L'élève atteint un rendement minimal acceptable par rapport aux résultats d'apprentissage prévus.
F	0-49 %	L'élève ne fait pas ou n'a pas fait preuve du rendement minimum acceptable par rapport aux résultats d'apprentissage prévus. Il est important que l'élève et ses parents et parents-substitués soient informés des difficultés de l'élève et aient la chance d'y remédier avant que la cote « F » ne soit attribuée.
SG	s.o.	Note de passage : Bien que l'élève ne puisse satisfaire aux conditions normalement requises, il a atteint un niveau de résultats suffisant pour que lui soit attribuée, dans son intérêt primordial, la note de passage pour le cours ou la discipline et le niveau. La note de passage peut être accordée en cas de maladie grave, d'hospitalisation, d'arrivée tardive ou de départ précoce, mais seulement au terme d'un processus décisionnel autorisé par le directeur, le directeur adjoint ou le directeur pédagogique de l'école.
TS	s.o.	Équivalence accordée : Cette cote peut être attribuée par le directeur, le directeur adjoint ou le directeur pédagogique de l'école après étude du dossier émanant d'un établissement autre qu'une école au sens de la loi sur les écoles (School Act). Par ailleurs, après examen du dossier, le directeur, directeur adjoint ou directeur pédagogique peut aussi attribuer à l'élève un indicateur de compétence ou une cote et un pourcentage.
IE	s.o.	Acquis non démontré : L'élève, pour une quelconque raison, n'a pas suffisamment démontré ses acquis par rapport aux normes d'apprentissage.

MESSAGES IMPORTANTS

MESURES DE SANTÉ

Un rappel que si votre enfant est malade, qu'il/elle/ielle **ne devrait pas se présenter à l'école**. Le lavage fréquent des mains, le port du masque, maintenir une distance sociale sont tous des moyens encouragés afin de réduire la propagation des maladies transmissibles.

Nous remarquons que dans le passé, plusieurs élèves partagent de la nourriture et des boissons. Veuillez nous aider à leur rappeler d'éviter ces comportements pour freiner la propagation.

Quand garder votre enfant à la maison:
<http://www.vch.ca/Documents/when-to-keep-sick-kids-home-from-school.pdf>

RAPPORTS D'INTIMIDATION

Afin d'appuyer nos élèves qui se sentent affectés par des actes, gestes ou des paroles à l'école ou virtuellement, nous vous partageons un outil pour nous aviser de ces actes.

Erase Report It est un outil important pour s'assurer que les étudiants ou d'autres personnes bienveillantes puissent partager anonymement des comportements intimidants qu'ils ont vus ou entendus et qui les concernent. L'école fera alors un suivi suite à la réception d'un rapport.

PÉRIODES D'ÉTUDES

POUR LES 11^e ET 12^e ANNÉES

Certains élèves de 12^e et 11^e années ont une période d'étude ou un bloc de cours virtuels à leur horaire. Les cours virtuels auront une personne-ressource (APS) qui sera en présentiel à Jules-Verne à temps plein afin d'appuyer les élèves dans leurs apprentissages. Ce n'est pas un appui académique directement lié à leur cours mais plutôt un appui dans leur gestion de temps, les problèmes techniques, la communication avec leur enseignant.e ou autres inquiétudes.

Veuillez prendre note que si vous motivez une absence pour un bloc d'étude ou un bloc de cours virtuel, que votre enfant doit quitter l'école pour des raisons de sécurité en cas d'incident ou d'évacuation.

RESSOURCE POUR PARENTS

Pour en apprendre davantage sur les applications web d'aujourd'hui et pour mieux comprendre le monde technologique dans lequel vit votre enfant, vous pouvez consulter cet article (en anglais).

« [Raising Digitally Responsible Youth](#) »

INFOLETTRE SANTÉ MENTALE

Nous sommes heureux de vous partager le journal mensuel de la santé mentale de décembre. Le thème de ce mois est:

[le mois de la sensibilisation à la dépression saisonnière](#)

MESSAGES IMPORTANTS – CONTINU

SERVICE DE CAFÉTÉRIA

Le service de repas chaud est en marche. Un rappel que les liens pour faire les commandes sont sur le site web de l'école et que vous avez jusqu'au vendredi à 13 h pour commander pour la semaine.

Un rappel que la nourriture sera préparée en fonction du nombre de commandes et l'annulation cause du gaspillage. Pour cette raison, les remboursements ne pourront être émis suite à la commande pour des raisons d'absences imprévues.

MANAGEBAC – TUTORIEL POUR PARENTS

Depuis le début de l'année, nous recevons quelques questions concernant l'utilisation de ManageBac en tant que parents. Voici un tutoriel pour que les parents qui s'y connaissent moins dans l'interface ManageBac puissent apprendre à y naviguer.

<https://vimeo.com/775960611>

Notez qu'il se peut que certaines des options présentées ne soient pas accessibles dans notre système. Si vous avez de la difficulté à vous connecter à ManageBac, veuillez communiquer avec ecole_jules_verne@csf.bc.ca

AIDE AUX DEVOIRS

Le service d'aide aux devoirs est disponible pour tous les élèves. Les soirées de service seront du lundi au jeudi, de 15 h 15 à 16 h 15.

ATTESTATION JUDICIAIRE

Pour tout parent qui prévoit faire partie des sorties scolaires cette année, nous vous partageons le lien pour le site web du nouveau processus d'obtention d'une attestation judiciaire auprès de l'agence du gouvernement provincial:

<https://justice.gov.bc.ca/criminalrecordcheck>

Le code de l'école pour faire la vérification gratuitement est le: S4SL6LS8BZ

ABSENCES, RETARDS ET DÉPARTS HÂTIFS

Si votre enfant est absent.e ou en retard, ce sont les parents/tuteurs qui doivent prévenir **avant midi** par courriel :

- le secrétariat :
ecole_jules_verne@csf.bc.ca

Précisez la raison de l'absence ou du retard (maladie, rendez-vous, raison familiale, etc).

Si votre enfant doit quitter l'école, dites-lui qu'il est impératif qu'il/elle passe par le bureau au moment de quitter l'école.

Nous vous demandons d'inclure l'information suivante :

- Nom de famille et prénom
- Année d'étude
- Date d'absence et/ou de retard avec heures précises
- Raison de l'absence ou du retard

Pour des raisons de sécurité, vous devez également nous le confirmer par courriel

**(ecole_jules_verne@csf.bc.ca)
ou par téléphone (604-731-8378).**